

**M. Mazankowski:** ...le ministre pourrait-il s'engager à faire valoir ses bons offices pour encourager la vente et l'utilisation du miel et de ses produits au Canada et à l'étranger, vu surtout que depuis quelques années on en fait une consommation progressivement moindre?

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, le ministère de l'Agriculture a pris part à une campagne publicitaire du *Honey Council of Canada*, pour mousser la vente de miel au Canada et à l'étranger.

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE LA REINE DU  
MIEL, Mlle DEVRA DRYSDALE

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Je me permets de vous signaler, monsieur l'Orateur, la présence à votre tribune de Mlle Devra Drysdale, couronnée reine du miel du Canada vendredi dernier.

**Des voix:** Bravo.

**M. l'Orateur:** L'intervention est peut-être quelque peu irrégulière. Je ne puis que dire «Honni soit qui mal y pense».

**M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège pour signaler que le secrétaire parlementaire du premier ministre a également vu le jour à Vegreville.

**Des voix:** Bravo.

### LA TÉLÉVISION

LES MÉDIA ÉLECTRONIQUES—LES PRINCIPES  
DIRECTEURS DES MONOPOLES

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Quand annoncera-t-il, comme il l'avait laissé entendre avant le congé de Noël, les principes directeurs concernant la concentration de la propriété et le monopole des média électroniques au Canada?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Pour ce qui a trait à la propriété des moyens de diffusion, monsieur le président, nous espérons que les directives au CRTC pourront être émises au cours des deux prochaines semaines.

Quant à la question des monopoles de l'information, elle devra être à l'étude encore quelque temps.

[M. Mazankowski.]

[Traduction]

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je présume que le ministre compte faire une déclaration à la Chambre, mais auparavant peut-il dire ce que sera la ligne de conduite du CRTC au sujet des demandes de licence d'exploitation d'antennes collectives?

**M. l'Orateur:** Le député demande au ministre de faire une déclaration qui devrait normalement être faite à l'appel des motions.

**L'hon. M. Dinsdale:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Sauf le respect que je dois à Votre Honneur, je tiens à signaler que cette ligne de conduite serait utile au CRTC qui tient en ce moment des délibérations. Le ministre fera-t-il une déclaration sur cette ligne de conduite à temps pour que le CRTC puisse la suivre quand il examinera les demandes de licence d'exploitation d'antennes collectives?

[Français]

**L'hon. M. Pelletier:** Monsieur le président, j'ai pris contact aujourd'hui même avec les autorités du CRTC, leur demandant quels étaient leurs projets à cet égard. Il y a en effet une question d'urgence et elles désirent même que des directives leur soient données d'ici 15 jours, ce que nous allons essayer de faire.

Pour le moment, toutefois, elles sont en train de faire la révision de cas. Elles ne considèrent pas de nouvelles candidatures, mais elles font la révision des cas d'antennes communautaires qui existaient déjà, en se guidant sur la loi sur la radiodiffusion.

[Traduction]

### L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA DÉDUCTION RELATIVE AUX GARDIENNES  
D'ENFANTS

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Puisque les journaux annoncent aujourd'hui que les hommes d'affaires qui vont en voyage accompagnés par leur épouse peuvent maintenant déduire leurs frais de déplacement de leur impôt sur le revenu, le ministre envisagera-t-il de permettre aux mères de famille qui travaillent hors de leur foyer de déduire la rémunération de leurs gardiennes d'enfants?

**M. l'Orateur:** Cette question pourrait être débattue au moment de l'ajournement.